



Audience de l'AFEF au Cabinet de la Ministre  
1<sup>er</sup> février 2017

L'AFEF a été reçue, au cabinet de la Ministre, par Éric Tournier, conseiller en charge de la préparation de la rentrée, du premier degré, du second degré et de l'éducation prioritaire, et par Pierre Seban, Chef du bureau d'enseignement et des ressources pédagogiques, Mission de l'accompagnement de la formation, DGESCO. Étaient présentes pour l'AFEF Viviane Youx, présidente, Françoise Girod, membre du bureau, et Joëlle Thebault, membre du conseil d'administration.

Cette audience répondait à un courrier envoyé à la Ministre par la présidente et la vice-présidente en novembre, après la demi-journée : « Enseigner la langue... » et la parution de la note de la DEPP sur la baisse continuée du niveau d'orthographe. Ce courrier souhaitait réagir à certains termes employés dans la présentation de ce colloque ministériel, et alerter la ministre sur les choix politiques qui s'imposent en termes d'orthographe, en proposant quelques pistes pour que l'orthographe soit traitée plus globalement dans le système scolaire.

Elle faisait aussi suite à une audience de juin 2015, où l'AFEF avait déjà été reçue par Éric Tournier et Agathe Cagé, maintenant directrice adjointe du cabinet de la ministre. L'AFEF était alors représentée par Viviane Youx, présidente, Dominique Bucheton, vice-présidente, et Gérard Malbosc, membre du bureau.

Nous avons remercié la ministre pour avoir défendu l'écriture des programmes en orthographe rectifiée lors de la polémique qui s'est développée en janvier-février 2016, et avons rappelé notre soutien et notre contribution aux programmes des cycles 2-3-4. Nos interlocuteurs n'ont pas manqué de rappeler que les épisodes fiévreux autour de l'orthographe et de la grammaire (le prédicat plus récemment) donnaient beaucoup de fil à retordre au ministère. Nous avons interpellé la ministre sur l'application de l'orthographe rectifiée dans la communication de son ministère et sur son soutien à des évolutions de l'orthographe. En réponse à ces questions, nos interlocuteurs ont affirmé que aucun gouvernement ni ministre ne prendrait le risque de proposer de telles évolutions. La situation étant trop explosive en France, les évolutions ne peuvent venir que de la société. L'Éducation nationale peut seulement entériner et faire appliquer des mesures dont l'initiative viendrait d'ailleurs.

Nos interlocuteurs se sont montrés concernés par nos préoccupations sur la langue ; Éric Tournier nous a fait part de l'intérêt du gouvernement précédent et du gouvernement actuel, les premiers ministres participant régulièrement à des réunions gouvernementales sur la langue, notamment dans sa fonction sociale. Et Pierre Seban a manifesté son intérêt pour nos prises de position sur le site de l'AFEF (notamment l'importance de notre Manifeste), et pour certaines interventions sur le site du Café pédagogique.

Une proposition a retenu l'intérêt, celle qui consisterait à développer une communication sur la langue et l'orthographe sur le modèle des campagnes de prévention dans le domaine de la santé ou de la sécurité routière. Quand nos interlocuteurs ont rappelé qu'une démarche

identique avait été retenue pour la prévention de l'illettrisme il y a deux ans, nous avons insisté sur le fait qu'une telle communication pourrait contribuer à pacifier et dédramatiser leur approche, et contribuerait peut-être à éviter les éruptions régulières dès que l'on touche à un accent ou à un COD.

Notre intervention a aussi longuement porté sur la question de la formation. La question de l'orthographe ne peut pas être traitée comme un fait isolé, elle s'inscrit dans le cadre d'une activité d'écriture abondante et variée chez les élèves, et dans les différentes disciplines. Le développement de la vigilance orthographique, inscrite dans les programmes, ne peut reposer uniquement sur le cours de français. Cette prise en compte des langages de l'école, dans ses différentes déclinaisons disciplinaires, impose de penser la formation non pas de manière descendante, mais plutôt de manière horizontale et transversale – entre pairs, mettant en relation enseignants de différents niveaux et disciplines, chefs d'établissement, inspecteurs, éducateurs, partenaires... Pierre Seban nous indique que la DGESCO essaie d'initier des formations dans ce sens. Nous rappelons la difficulté que connaît une association comme l'AFEF pour organiser des formations hors du cadre scolaire, du type université d'automne, puisque les participants ne peuvent venir que sur leurs périodes de congé et à leurs frais. À notre question sur le rôle que pourrait jouer l'AFEF dans des formations transversales sur la langue et les langages, il nous répond que la DGESCO n'est pas très habituée aux partenariats, mais s'y montre ouverte ; ce n'est pas elle qui peut solliciter une association, mais nos propositions seront les bienvenues pour s'inscrire dans le Plan National de Formation, si elles peuvent parvenir prochainement, en février-mars. Nous rappelons que l'AFEF n'a probablement pas les moyens d'organiser elle-même une action du PNF dans sa totalité, mais qu'elle peut proposer des idées et apporter son concours à des actions que la DGESCO mettrait en œuvre. Nous retenons cette idée et allons travailler à cette proposition.

Nous sommes conscient·e·s que la période est politiquement incertaine, mais travaillons pour la continuité que la DGESCO peut assurer, et pour l'avenir à plus long terme.

Viviane Youx